

dividendes, et quand des négociations sont en cours depuis ce temps-là entre le Gouvernement et la compagnie pour l'achat du réseau, il est évident que les officiers du Grand-Tronc n'ont pas dû conseiller à leur compagnie de faire de nouvelles dépenses pour l'entretien de la voie ou du matériel roulant pendant les négociations.

Les renseignements fournis de vive voix par le ministre des Chemins de fer au comité ne sont pas de ceux auxquels le comité a droit. Quant le ministre de l'Intérieur vient dire au comité que le ministère est prêt à lui fournir les renseignements et qu'il l'invite à les lui demander, il se moque tout simplement du peuple canadien et cherche à lui faire croire, par l'entremise des correspondants de la presse que tous les renseignements sont contenus dans ce petit livre imprimé hier et distribué aujourd'hui à la députation. Il est vrai qu'on y trouve copie de la correspondance et certaines statistiques, mais il ne contient pas d'autres renseignements que ceux qui sont fournis dans le Livre bleu concernant les statistiques des chemins de fer et que le ministère des Chemins de fer a publié l'année dernière. Quant au chiffre exact des dépenses qu'on veut maintenant faire encourir au pays, il n'existe pas encore de renseignements, et nos questions à ce sujet ne provoquent que des réponses évasives. Je le répète, ce n'est pas ainsi qu'il convient de traiter le comité ni le peuple canadien. Appelés à scruter cette mesure que le ministère parle maintenant de faire adopter, nous avons droit à plus de bonne foi, à de plus amples renseignements et à des réponses plus claires que celles qu'on nous a fournies cet après-midi.

L'hon. M. MEIGHEN: Lors même que nous resterions ici durant un demi-siècle, les membres de la gauche trouveraient moyen de nous tenir occupés, durant tout ce temps-là, à leur fournir des renseignements.

M. VIEN: Vous n'avez toujours pas à vous plaindre, jusqu'à présent.

L'hon. M. MEIGHEN: Cet après-midi, on nous a posé trois questions. La première demandait le dépôt d'une liste des 100,000 ou 180,000 actionnaires du Grand-Tronc; par la deuxième on manifestait le désir de savoir ce que le gouvernement américain pense de cette proposition, et par la troisième, le désir de savoir combien nous pensons qu'il va en coûter pour mettre le chemin dans un état satisfaisant, comme l'entend l'honorable député, je suppose. Je me suis déjà occupé de la première, et comme on

[M. Vien.]

n'y est pas revenu, je présume qu'on y a renoncé. Quant à la deuxième, j'ajouterai un mot à ce que je viens d'en dire. A en croire, l'honorable député (M. Vien), notre attitude est absolument sans précédent; avant d'acquérir les actions du Grand-Tronc nous aurions dû demander au gouvernement américain ce qu'il allait décider.

M. VIEN: Avant d'acquérir toutes les actions.

L'hon. M. MEIGHEN: Disons toutes les actions. Je suppose que la gauche consent à ce que nous en possédions quelques-unes, mais qu'elle ne veut pas que nous en possédions davantage. Est-ce bien cela? A-t-on jamais entendu dire, s'écrie l'honorable député, qu'un gouvernement ait exploité un chemin de fer dans un pays étranger? Je lui ai cité un cas identique à celui-ci, bien que le nombre de milles ne fût pas le même. Nous exploitons aujourd'hui deux lignes du réseau du Nord-Canadien qui sont situées aux Etats-Unis. Cet exemple ne satisfait pas l'honorable député, il ne constitue pas, à ses yeux, un précédent. Je vais donc lui en citer une couple d'autres. Bien qu'il pose ici au critique, il semble ignorer. . . .

M. VIEN: Je ne pose pas du tout.

L'hon. M. MEIGHEN: Vous ne posez pas?

M. VIEN: Non.

L'hon. M. MEIGHEN: L'honorable député a prêté à ce mot une signification que je n'entendais pas y attacher. Il est vraiment un critique. C'est là non pas une supposition, mais une réalité.

M. VIEN: Je questionne; je ne critique pas.

L'hon. M. MEIGHEN: L'honorable député demande quel exemple le ministère a d'un autre pays qui exploite des voies ferrées. Je lui en ai déjà donné un; je lui en citerai maintenant quelques autres. Ne sait-il pas que le gouvernement américain exploite aujourd'hui, non pas un seul chemin de fer, mais plusieurs, au Canada?

M. VIEN: Le gouvernement américain?

L'hon. M. MEIGHEN: Oui. Il ne nous a pas demandé la permission. Il n'a pas voulu savoir ce que nous pensions de sa conduite; il s'est tout bonnement mis à l'œuvre et les a exploités. Il exploite le New-York-Central dans la ville d'Ottawa.

M. VIEN: Ce n'est qu'un arrangement provisoire.